

DEC191890INSHS

**Décision portant nomination de M. Olivier Bonroy aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5313 intitulée « Laboratoire d'Economie Appliquée de Grenoble-GAEL »**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5313 intitulée « Laboratoire d'Economie de Grenoble-GAEL » ;

**Vu** la décision DEC182918INSHS en date du 7 janvier 2019 portant nomination de M. Olivier Bonroy aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°5313 intitulée « Laboratoire d'Economie de Grenoble-GAEL » ;

**Vu** l'accord des tutelles ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de recherche scientifique ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, M. Olivier Bonroy, Directeur de recherche INRA, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5313 intitulée « Laboratoire d'Economie de Grenoble-GAEL » ; jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général  
Antoine Petit

